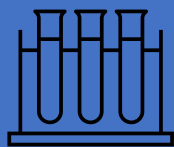




PROGRAMMES SANITAIRES MV ET AEC



PROCÉDURES POUR L'ENVOI DES ÉCHANTILLONS SANGUINS



AVRIL 2025



Ce document permettra aux clinique vétérinaires ayant des clients qui adhèrent aux Programmes sanitaires (le Programme québécois d'assainissement des troupeaux ovins pour le maedi-visna et le Programme québécois d'assainissement des troupeaux caprins pour l'arthrite encéphalite caprine) de visualiser plus facilement les principales étapes à réaliser pour l'envoi d'échantillons sanguins vers le Laboratoire de santé animale (LSA) du MAPAQ.



LISTE DE VÉRIFICATION

- ☐ **Privilégier l'envoi des échantillons les lundi-mardi-mercredi**, pour assurer une réception au LSA de Québec le vendredi PM au plus tard
- ☐ **Conserver les échantillons de sang non centrifugé** (maximum 24h) ou de **sang centrifugé** (maximum 5 jours) **au réfrigérateur** avant l'envoi.
 - Pour faciliter la séparation du caillot et du sérum, utilisez des tubes avec gel séparateur de sérum (bouchon rouge et gris) qui diminuent le temps de travail lors de la récupération du sérum. Si l'envoi n'est pas possible dans ces délais, il faut récupérer le sérum et le garder congelé.
 - Un minimum de 1 mL de sérum est à prévoir (idéalement 2-3 ml de sérum)
- ☐ **Identifier les tubes avec des numéros séquentiels** correspondant aux numéros sur le formulaire de soumission.
- ☐ **Déposer les tubes dans un emballage secondaire étanche** (par ex., sac de plastique) **résistant** et y inclure une **quantité suffisante de matériau absorbant** (par ex., papier essuie-tout).
- ☐ **Ajouter des réfrigérants** (« ice packs » ou bouteilles d'eau congelées) en grande quantité, surtout lorsqu'il y a plusieurs échantillons et que la température extérieure est élevée.
- ☐ **Ajouter une quantité suffisante de matériau absorbant** autour du matériel réfrigérant.

- ☐ **Utiliser un emballage extérieur rigide** (glacière, boîte de styromousse épaisse, ou boîte de styromousse mince à l'intérieur d'une boîte de carton).
- ☐ **Inclure le formulaire de demande d'analyse** signé et placé dans un sac plastifié et mis au-dessus du colis.
- ☐ **Emballage extérieur bien identifié et étiqueté** au nom et à l'adresse de la clinique pour le retour aux frais du laboratoire et nom et adresse du laboratoire. Inscrire des flèches de positionnement.
- ☐ **Remplir le bon d'expédition :**

- Adresse d'expédition :

Laboratoire de santé animale (Québec)

Réception des échantillons

2650, rue Einstein Québec (Québec)

G1P 4S8

Tél. : 418 643-6140, poste 2602

Téléc. : 418 644-4532

LSA.QC@mapaq.gouv.qc.ca

- Le numéro de client DICOM du Laboratoire de santé animale (LSA) : Québec **598107**, et faire un X à côté de port dû. Voir le site www.dicom.com pour toutes informations supplémentaires ou contacter le soutien technique de DICOM au 1-866-683-7025.

☐ **Apposer sur le colis l'étiquette : Spécimen Animal Exempté**

- Commande d'étiquettes réglementaires : Il vous est possible d'imprimer vous-même les étiquettes (voir page en annexe), ou de les commander par téléphone ou par Internet auprès de la compagnie ICC Centre de Conformité (Étiquettes en anglais seulement)

- ICC Centre de Conformité
- 88, avenue Lindsay, Dorval (Québec) H9P 2T8
- Téléphone : 514 636-8146 (demander le service à la clientèle)
- Sans frais : 1 888 977-4834
- customerservice@thecompliancecenter.com www.thecompliancecenter.com
- **Étiquette : UN3373 « Matières Biologiques Catégorie B »** (ICC Centre de Conformité : Code de produit: LB-USL4200) et (Code de produit: LB-USL4100)
- Étiquette : Spécimen animal exempté (ICC Centre de Conformité : Code de produit: LB-USI3300)



**Matières Biologiques
Catégorie B**

Spécimen Animal Exempté



Matières Biologiques
Catégorie B